

Ouverture de la séance

1.

## COMMUNAUTÉ MARITIME DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

## SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2024, À 19 H, À LA MAIRIE

2.	Adoption de l'ordre du jour
3.	Approbation des procès-verbaux
3.1	Approbation des procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire tenues les 4 et 11 juin 2024
4.	Rapport des comités
5.	Approbation de la liste des chèques à ratifier et des comptes à payer
6.	Correspondance
7.	Services municipaux
7.1	Administration
7.1.1	Nomination à la direction générale adjointe
7.2	Services administratifs et trésorerie
7.2.1	Nominations au poste d'assistante-trésorière
7.2.2	Désignation des représentants et détermination des pouvoirs – Caisse populaire Desjardins des Ramées
7.3	Ressources humaines
7.4	Travaux publics
7.4.1	Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres n° 496 – Revêtement en béton bitumineux sur divers chemins municipaux
7.5	Sécurité publique
7.5.1	Adoption du projet du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine ainsi que son plan de mise en œuvre et de déploiement des ressources attitrées
7.6	Service du développement du milieu, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
7.6.1	Adoption des priorités annuelles d'intervention de la Communauté maritime – Fonds régions et ruralité (FRR)
7.6.2	Radiation de dettes – Prêts n° 14-FLI/FLS-008 et n° 11-FLIR-039 accordés par le Centre local de développement (CLD)
7.6.3	Transfert de fiduciaire pour le projet « Accompagnement jardins 2022-2025 » financé dans le Fonds régions et ruralité (volet 4)
7.7	Loisir, culture et vie communautaire

## 7.8 Infrastructures et bureau de projets

- Octroi de contrat de gré à gré Union des municipalités du Québec Adhésion au parcours de décarbonation
- 7.8.2 Adoption du plan d'action 2024-2025 dans le cadre de la Stratégie énergétique 2017-2025

## 7.9 Réglementation municipale

professionnels relatifs à l'établissement de plans et devis et à des études préliminaires ainsi que l'acquisition d'équipements dans le cadre du projet de reconstruction des plateformes de compostage au Centre de gestion des matières résiduelles — Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) — Phase 2, dont un emprunt de 1 524 333 \$ remboursable en 20 ans et imposant une taxe permettant de rembourser cet emprunt

Adoption du règlement n° CM-2024-08 décrétant des dépenses d'honoraires

- 8. Affaires diverses
- 9. Période de questions
- 10. Clôture de la séance